

DRAFT

FLOOD HAZARD AND REGULATION MAP

FALL RIVER

CARTE DU RISQUE D'INONDATION ET DE RÉGULATION

LEGEND / LÉGENDE

- Regulatory Floodplain / La Crue Régulatrice
- Regulation Limit / Limite Réglementaire
- Contours / Courbes
- Cross Sections / La coupe transversale

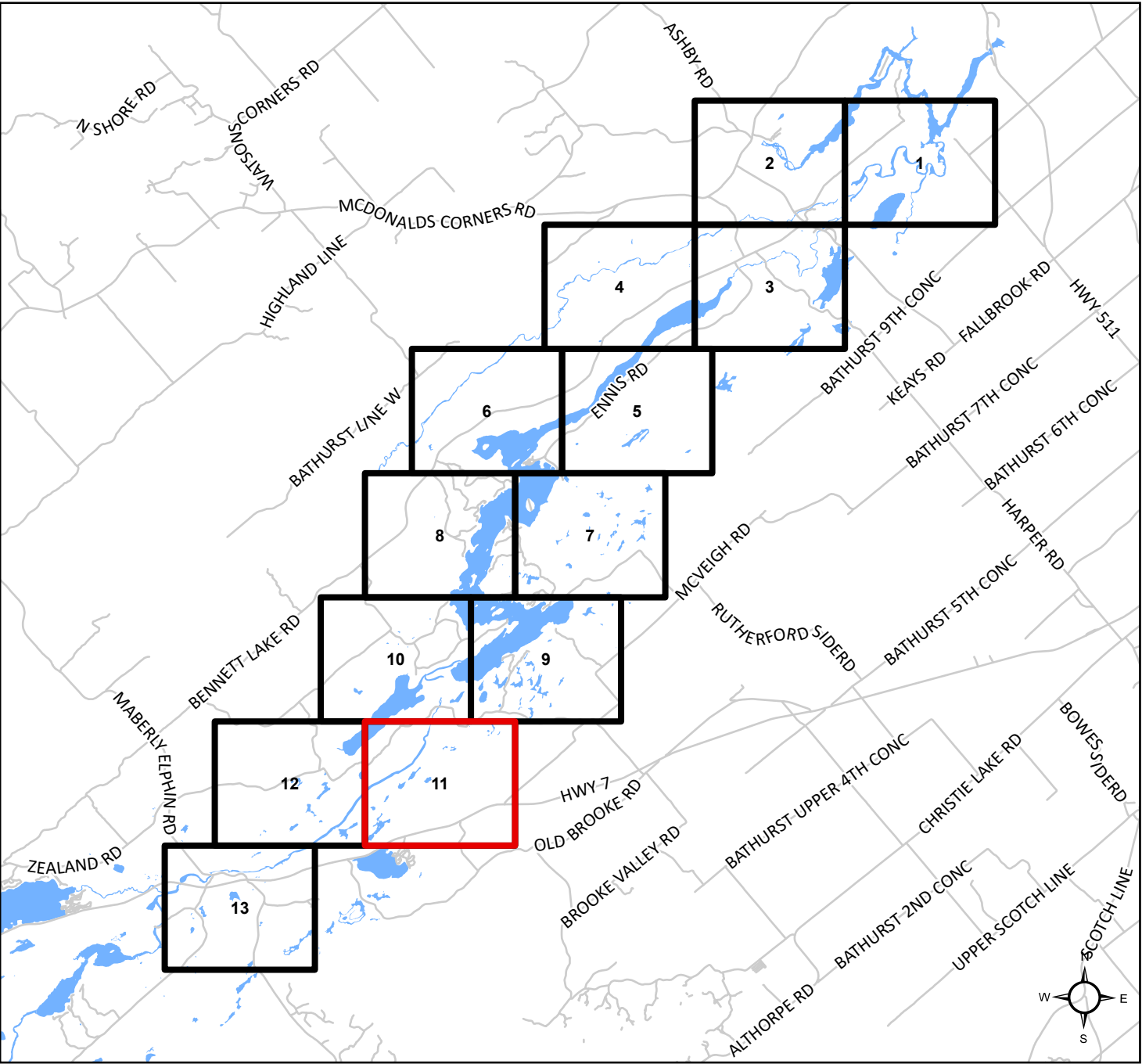
Cross Section Number 47919
Regulatory Flood Elevation (m) 130.2
Nombre de la coupe transversale
Niveau de la crue regulatrice (m)

INDEX CONTOUR INTERVAL 5 METRES
WITH 1 METRE INTERMEDIATE CONTOUR
NORTH AMERICAN DATUM 1983
COURBES DE NIVEAU PRINCIPALES DE 5 MÈTRE
AVEC COURBES DE NIVEAU INTERMÉDIAIRES DE 1 MÈTRE
SYSTÈME DE RÉFÉRENCE GÉODÉSIQUE NORD-AMÉRIQUE 1983

GENERAL INFORMATION
Vertical Datum: CGVD2013
Horizontal Datum: North American 1983
Map Projection: UTM Zone 18N
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
Niveau de référence vertical: CGVD2013
Niveau de référence horizontal: Nord-américain 1983
Projection cartographique: UTM Zone 18N



SHEET INDEX / TABLEAU D'ASSEMBLAGE



Note: The regulation limit represents all areas regulated under the Conservation Authorities Act, Section 28, Ontario Regulation 41/24. The regulation limit is defined as a buffer around all flooding hazards, erosion hazards, and wetlands. These areas are regulated in an effort to maintain the vitality of our watersheds while also protecting lives and property from natural hazards.

Remarque : La limite réglementaire représente toutes les zones réglementées en vertu de la Loi sur les offices de protection de la nature, article 28, Règlement de l'Ontario 41/24. La limite de régulation est définie comme une zone tampon autour de tous les risques d'inondation, d'érosion et de zones humides. Ces zones sont réglementées dans le but de maintenir la vitalité de nos bassins versants tout en protégeant les vies et les biens contre les risques naturels.

REVISIONS

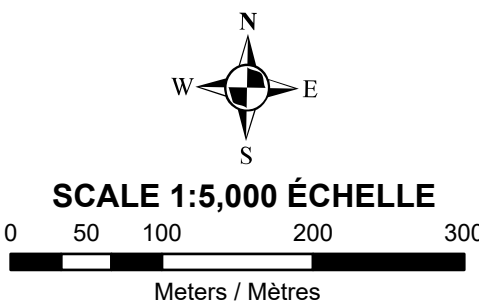
No.	Description	Date
1	Draft for Public Review	TBD



This map and the associated information displayed are to be used for general illustrative purposes only. Although best efforts have been made to create accuracy, due to the complex and extensive nature of the data, all representations and/or information provided herein are approximate and to be verified by user. The user hereby acknowledges that this map is not intended for true and accurate navigational purposes and hereby accepts and assumes all inherent risks associated with the use of this map.

This map is produced in part with data provided by the Ontario Geographic Data Exchange under License with the Ontario Ministry of Natural Resources and the King's Printer for Ontario, 2025

Aerial Imagery © DRAPE 2024
Digital Elevation Information © MVCA



Cette carte et les renseignements connexes qui sont affichés sont fournis à titre d'exemple général seulement. En dépit de tous les efforts consentis pour en garantir l'exactitude, les représentations ou renseignements que l'on trouvera ici demeurent approximatifs du fait de la nature complexe et de l'étendue des données, et doivent donc être vérifiés par l'utilisateur. L'utilisateur reconnaît par la présente que cette carte n'est pas conçue pour une navigation exacte et véridique, accepte et endosse les risques connexes associés à son utilisation.

Cette carte a été en partie réalisée à l'aide de données fournies par le Groupe d'échange de données géospatiales en Ontario, en vertu d'un contrat de licence passé avec le ministère des Richesses naturelles et l'imprimeur de la Roi pour l'Ontario en 2025

Images aériennes © DRAPE 2024
Données à tim triques numériques © MVCA